

FLASH info



ELECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE

Tout ce qu'il faut savoir

- L'élection fait suite à la démission du député Hugo Prévost, le 15 octobre dernier.
- 83 879 citoyennes et citoyens appelés aux urnes sur la circonscription n°1, de Bernin à Grenoble, en passant par Montbonnot-Saint-Martin.
- **Dimanches 12 et 19 janvier 2025, de 8h à 18h.**
- Bureaux de votes en mairie (n°1 et 2) et dans le bâtiment

Stryker (n°3, 4 et 5) au 740 chemin de la Croix Verte. Identiques aux dernières élections européennes.

- Procurations : suivez les instructions du site www.maprocuration.gouv.fr. Possibilité de faire votre certification numérique en mairie pour effectuer la démarche en 100% dématérialisée (voir Flash info n°409).
- Présentez le jour du vote votre carte d'identité (ou équivalent autorisé). Les cartes d'électeurs ne sont pas rééditées.



SONDAGES

Deux groupes d'étudiants de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Grenoble / Saint-Ismier, débiteront des enquêtes de satisfaction (questionnaire) auprès des habitants et des commerçants, à partir du **7 janvier prochain**.

Ces questionnaires vont concerner la déminéralisation et la désimperméabilisation des places de parking place Robert Schuman, ainsi que l'aménagement du parc Saint-Martin en espace naturel avec protection de la zone humide.

Merci de leur faire bon accueil.

SOMMAIRE

• Mairie : Enquête chauffage au bois	P 2	• Environnement : petite chronique	
• CCAS : cinéma le 13 janvier	P 3	du vivant	P 8
• Les actualités des associations	P 3-5	• Médiathèque : 9 ^{ème} édition des nuits	
• Nouveau à Montbonnot	P 5	de la lecture	P 9
• Recensement de la population	P 6-7	• Vœux du Maire	P 11-12